

DIAGNOSTIC AUGMENTÉ DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES

PUBLIC : Conseillers en insertion Educateurs spécialisés Chargés d'insertion Encadrants techniques

PRÉ-REQUIS : Connaissance des techniques d'entretien.

INTERVENANTS : Formatrice Habilitée Diagnostic Augmenté et formatrice habilitée en bilan de compétences adapté.

MODALITÉS D'ACCÈS : Délai d'inscription 15 jours avant le début de formation.

HORAIRES : 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Formation mixte, présentiel/distanciel, auto-positionnement entrée/sortie de formation, adaptation du parcours de formation, apports théoriques, études de cas, jeux de rôles, pédagogie active et participative, groupe, sous-groupe et entretien individuel.

VALIDATION DE LA FORMATION : Certificat de réalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluations des compétences avant et en fin de formation.

COÛT DE LA FORMATION :

Intra : 1200 € / Inter : Nous consulter

FINANCEMENT : OPCO.

(Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge).

N° Siret : 775 629 280 00659

Organisme de formation enregistré sous le n° 28610103861 auprès du préfet de la Région Normandie.

INDICATEURS DE RÉSULTATS : 100% de satisfaction et 100% de réussite à l'examen final en 2022, 2023 et 2024.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ORNEODE FORMATION
 48 rue Lazare Carnot – 61000 ALENCON
 Tel : 02.33.31.00.66 / 06.40.71.14.80
 Mail : contact-formation@orneode.fr
<https://orneode.fr/etablissement/orneode-formation/>

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Stéphanie PAIGNE
stephanie.paigne@competences-handicap.fr
 Tel : 02 33 31 00 26

Durée : 7 jours (49 heures).

Dates : A définir

Lieu : A définir

Date limite des inscriptions : 15 jours avant le début de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Accompagner les professionnels dans la mise en œuvre de l'outil de diagnostic augmenté afin de faciliter les parcours d'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées ;
- Créer un binôme de professionnels de services différents pour une prise en charge neutre et bienveillante des bénéficiaires dans un souci d'équité ;
- Créer un réseau de professionnels en vue de mutualiser ses pratiques, favoriser le regard croisé.

CONTENU DE FORMATION :

Module 1 : Le diagnostic augmenté (2 jours) :

- Présentation générale du dispositif, concept et philosophie du Diag augmenté, (accompagnement et complexité) ;
- Présentation de la démarche de validation des compétences, l'open badge ou la validation numérique des compétences ;
- Les champs d'évaluation dans le diagnostic, sphère personnelle et professionnelle, globalité et singularité de la personne, connaissance de soi, 7 axes d'introspections.

Les étapes du diagnostic, présentation des outils d'évaluations, objectifs, contenus, indicateurs, modalités d'usage (pour qui, quand, comment, quels résultats en attendre).

Module 2 : Le travail collaboratif, un réseau de professionnels (1 jour) :

- Prise en main des outils de formation : la plateforme d'autoformation, forum de discussion, ressources pédagogiques... ;
- Modalités de déploiement du travail en réseau, l'organisation, l'échange entre pairs, usages, rythme et suivi.

Module 3 : Mise en pratique (3 jours) :

- Acquisition des techniques d'analyse des compétences, connaissances, professionnelles, analyse des habiletés sociales et techniques (mobilité et numérique ..) ;
- Pratique du diagnostic augmenté à partir d'une étude de cas avec mise en situation collective ;
- Analyse des résultats, synthèse, modalités de co-élaboration du plan d'actions.

Module 4 : Validation des compétences (1 jour) :

- Validation : étude de cas, à partir d'une situation réelle ;
- Présentation devant un jury.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Plateforme collaborative Teams, forum, mallette diagnostic augmenté, livret de formation, guide des bonnes pratiques, bibliographie et Webographie.